Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Juin 1889 No. 35.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.





LETTRE DE L'OUEST.

S. H. le lieut-gouverneur Royal a Saint-Albert, T. N.-O.

(Pour *Le Manitoba.*)

Saint-Albert, 3 juin 1889.

Monsieur le Directeur,

C'est le vendredi, 24 mai, que le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest est venu honorer Saint-Albert de sa première visite, et je suis heureux de vous annoncer que la réception du représentant de la reine a été splendide.

Depuis plusieurs jours, les préparatifs se faisaient dans la *future* ville de Saint-Albert. Un arc de triomphe était dressé à chaque bout du pont; des drapeaux aux couleurs d'Angleterre et de France flottaient au haut des mâts et des maisons; par places, le chemin était balisé; toute la façade de l'école était décorée de guirlandes de verdure, parsemées d'oriflammes et de *mottos* de bienvenue; l'allée qui conduit à l'évêché était bordée de deux rangées de beaux arbres; au pied de la galerie de la grande entrée, s'élevait un arc de triomphe d'une élégance remarquable; de distance en distance miroitaient des draperies de couleur et des bannières aux armes de Monseigneur et de la Congrégation des Oblats. Tout annonçait une grande visite.

Dans la matinée du 24, les cavaliers passaient et repassaient en face de la cathédrale; quantité de voitures traversaient le pont, pour aller à la rencontre du gouverneur à trois milles sur le chemin d'Edmonton; des groupes de vieillards, de femmes et d'enfants se formaient autour de la mission.

Vers 3 heures p.m., le canon donne le signal; les cloches partent à toute volée. Un gros nuage de poussière s'élève sur la côte, en face de la mission; les capots rouges se distinguent, c'est l'avant-garde; c'est l'escorte du gouverneur. Une voiture à quatre chevaux semble voler en bas de la colline, c'est la voiture du lieut.-gouverneur, suivie d'une longue file d'autres voitures d'Edmonton et de Saint-Albert et escortée de notre régiment de cavalerie métisse. C'était un beau spectacle des deux côtés de la rivière que cette arrivée triomphale de notre illustre visiteur!

Dans quelques minutes, tout ce monde s'arrête. Le gouverneur est devant la grande barrière du jardin de l'évêché. Mgr Grandin est là avec son clergé pour recevoir le représentant de la reine, pour offrir à son honneur, ainsi qu'à son aide-de-camp, le Capt. Gagnon et Mme Gagnon, ses hommages et les respects de ses dignes collaborateurs. Le gouverneur est visiblement ému, en serrant la main de Sa Grandeur, et remercie Monseigneur et son clergé de l'accueil si princier et si cordial qu'il reçoit à Saint-Albert.

Pendant que Monseigneur conduisait le noble visiteur sur la galerie de l'évêché, la Police Montée présentait les armes; la cavalerie de Saint-Albert faisait cercle autour de la galerie; le clergé entourait l'évêque et le gouverneur, pendant que les hommes envahissaient le grand corridor de l'évêché et que les enfants de nos écoles se rangeaient de chaque côté du jardin, tous désireux de voir et d'entendre. C'est sur la galerie de l'évêché que Monseigneur lut sa belle adresse au gouverneur, et l'on y remarqua avec applaudissement des allusions flatteuses au juge Rouleau et au Capt. Gagnon. Dès que Monseigneur eut fini la lecture de son compliment, M. l'avocat Prieur, au nom de la population de Saint-Albert, lut aussi une adresse à son honneur.

Je vous envoie le texte même de ces adresses:

ADRESSE DE MGR GRANDIN,
Evêque de Saint-Albert.

L'honorable Joseph Royal,
Lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

Monsieur le gouverneur,

Tous les habitants de Saint-Albert, sans exception aucune, regardent votre arrivée au milieu d'eux comme un véritable bonheur; c'est pour nous une fête qui nous fait oublier les malheurs et tribulations qui depuis le passage de votre prédécesseur immédiat, sont, à différentes reprises venus fondre sur nous. Sans avoir eu ici les horreurs de la guerre civile, nous en avons cependant souffert, car outre les vives inquiétudes qu'elle nous causait, nous n'avons pu être étrangers aux souffrances de nos frères; nous avons dû subir les tristes conséquences de cette guerre dont nous étions d'autant plus affligés que nous avions fait inutilement plus d'efforts pour l'empêcher. Nous avons souffert depuis de la pauvreté et de ses suites, et l'année dernière encore les souffrances auxquelles les Sauvages des environs étaient en proie étaient pour les missionnaires et les colons de Saint-Albert une vraie tribulation. Enfin tout dernièrement, lorsque nous pouvions nous féliciter d'un hiver exceptionnellement doux et des heureuses conséquences que nous en espérions, nous avons tous été plus ou moins victimes du feu. Cet élément destructeur a détruit nos moulins, qui étaient, on peut le dire, un des plus précieux encouragements de notre jeune colonie. Ils avaient coûté une grande somme de travail et d'énergie sans compter les dépenses pécuniaires causées par des frais de transport alors bien considérables et par plusieurs essais infructueux. Ces feux ont en outre détruit des maisons et des étables, surtout chez les Sauvages et ont fait disparaître chez nos colons bon nombre de clôtures, perte d'autant plus sentie, que la saison avancée et l'approche des semences permettaient à peine de la réparer. Votre arrivée, je le répète, Monsieur le Gouverneur, nous fait tout oublier; notre village, vous le voyez, a pris un air de fête inaccoutumé, nos braves habitants ont sans hésiter abandonné leurs travaux, pour aller au-devant de votre honneur; enfin, tous ces visages épanouis que vous voyez, vous disent mieux que je ne pourrais le faire, la joie et la satisfaction de chacun. Tout le monde n'a pu se payer la satisfaction de venir vous souhaiter la bienvenue; plusieurs des membres de mon clergé ici présents sont les heureux représentants de leurs chrétiens trop éloignés.

C'est la troisième fois que nous avons l'honneur de recevoir à Saint-Albert le lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest. Ces visites, nous les avons toujours appréciées, et elles ont été pour nous une occasion de véritable réjouissance. Car nous ne vous regardons pas seulement, Monsieur le gouverneur, comme le representant autorisé de notre Gracieuse Souveraine, vous êtes aussi pour nous, du moins pour ce qui est de l'administration temporelle, le représentant de Dieu, ce qui élève notre respect et le rend en même temps plus noble et plus facile.

Notre principale étude à nous missionnaires, est de parcourir les Saintes Ecritures et nous y lisons ces mots dont aucun gouvernement ne devrait oublier la portée: *Non est enim potestas nisi a Deo.* Résister à l'autorité légitime, c'est donc résister à l'ordre établi par Dieu. Aussi vos prédécesseurs ont pu constater que nous avons un vrai culte pour l'autorité, et que nous nous efforçons de le faire partager à nos fidèles. Les ennemis de l'Autorité sont si convaincus de cette vérité, que chaque fois qu'ils veulent tromper nos braves chrétiens et les tourner contre le gouvernement, ils commencent par leur inspirer la défiance contre le clergé, par les éloigner de l'église et de Dieu.

Chez vous, Monsieur le gouverneur, nous voyons quelque chose de plus que chez vos prédécesseurs. Les misères dont je vous parlais au commencement, ont laissé chez quelques-uns un certain mécontentement, un véritable malaise, un manque de confiance que des étrangers et des employés maladroits et indiscrets ont à différentes reprises d'autant plus augmentés que les cœurs et les esprits étaient plus aigris, plus ulcérés par les malheurs et la souffrance. Chacun de nous voit en vous, Monsieur le gouverneur, l'homme de la confiance et de la réconciliation. Le gouvernement d'Ottawa nous avait fait plaisir précédemment en nous accordant l'honorable juge Rouleau que nous sommes heureux de voir aujourd'hui à côté de votre honneur. Je dois lui rendre justice en disant tout haut qu'il ne doit pas être rangé parmi ces employés imprudents qui compromettent le gouvernement par leurs indiscrétions et un manque de tact, et je crois que personne ne me contredira à quelque nationalité et à quelque croyance qu'il appartienne. Nous nous réjouissons aussi de voir en votre compagnie votre vieil et obligeant ami le Capitaine Gagnon et le félicitons bien sincèrement de le voir si honorablement et si agréablement accompagné. Si j'osais me permettre de manifester une plainte à notre gouvernement fédéral, ce serait de ne pas nous avoir donné davantage des employés, sinon partageant notre foi, au moins la respectant et étant en outre capables de nous comprendre, et d'être compris de nous. Si bons que soient les interprètes, nous n'en sommes jamais aussi satisfaits que de nous-mêmes, et dans plusieurs circonstances il s'est trouvé parmi nous des difficultés et des froissements, qui venaient uniquement de ce qu'on se comprenait mal. C'est ce besoin que nous éprouvions, qui nous fait apprécier davantage l'œuvre juste et patriotique qu'a faite le gouvernement d'Ottawa en vous choisissant pour le poste important que vous occupez à la satisfaction de tout le pays; nous reconnaissons qu'il a voulu nous montrer qu'il ne veut pas nous traiter en peuple conquis, mais en fidèles sujets de Sa Majesté, ce que du reste nous avons toujours été et ce que nous ne voulons pas cesser d'être; nous comprenons qu'il veut oublier et nous faire oublier le passé.

Votre honneur pourra en effet se convaincre, en visitant les différents centres du Nord-Ouest que nous ne méritons pas le titre de rebelles que quelques-uns ont voulu nous imposer, si à un moment donné, quelques-uns de nos chrétiens se sont oubliés, ils ne l'ont fait que poussés par la misère et excités par de faux amis. Vous constaterez aussi que dans un pays nouveau comme le nôtre, après surtout les malheurs dont nous avons été victimes, la grande majorité des habitants sont dans la gêne, le pays n'étant pas assez ouvert pour pouvoir utiliser leurs produits; l'argent fait absolument défaut; le malaise est général et tous ont besoin d'être encouragés et soutenus. Je profite de la circonstance pour remercier en votre personne le gouvernement des secours accordés à différentes reprises aux plus necessiteux de notre colonie; c'était d'autant plus nécessaire que parmi nous ceux qui réussissent le mieux sont cependant gênés. Puissiez-vous passer quelque temps avec nous, Monsieur le gouverneur, et accorder à nos braves colons la permission de s'aboucher avec vous, de vous faire connaître leurs besoins, les besoins de la localité; ce sera pour eux une véritable satisfaction et pour votre honneur un grand moyen de remplir votre tâche importante.

Bien que vous parlant en mon nom et au nom de tout mon clergé, je ne vous ai rien dit de nous: nous sommes tellement identifiés avec notre peuple, que ses intérêts sont devenus absolument les nôtres. C'est que tous tant que nous sommes, missionnaires dans ce pays, Sœurs de Charité, Fidèles Compagnes de Jésus, prêtres séculiers, frères et pères Oblats et évêque, bien que pour la plupart nous venions d'au-delà des mers, nous appartenons absolument au pays et à ceux qui l'habitent; tous sont pour nous des frères et nous nous dépensons pour eux et l'avantage du pays; quelques-uns de nous depuis près de 40 ans. Notre dévouement est d'autant plus complet que ne laissant point de famille après nous, nous ne craignons point d'abreger notre vie, et d'affronter la mort dans les maladies épidémiques et les horreurs de la guerre. A l'appui de ce que j'avance, je dirai que dans le seul diocèse de Saint-Albert qui pourtant ne date que d'hier, la congrégation des Oblats a perdu onze sujets et sur ce nombre trois seulement sont morts dans leur lit. Les huit autres se sont noyés ou sont gelés en voyage ou ont été massacrés par les Sauvages. Nous avons aussi perdu huit de nos dévouées religieuses et ces dix-neuf missionnaires sont tous morts jeunes et victimes de leur dévouement pour Dieu et leurs frères. Nous souffrons parfois de voir un pareil dévouement peu compris et apprécié par ceux qui devraient l'encourager. Je vous demande pardon, Monsieur le gouverneur, de cette digression à laquelle je me suis laissé entraîner. Je me hâte de terminer en priant Dieu de vous assister dans la tâche délicate que vous avez à remplir, et de vous bénir par tous les succès possibles.

† VITAL J., Ev. de Saint-Albert.

ADRESSE DES CITOYENS DE SAINT-ALBERT,
Par M. l'avocat Prieur.

Son Honneur Joseph Royal,
Lieutenant-gouverneur
des Territoires du Nord-Ouest.

Qu'il plaise à Votre Honneur,

La colonie de Saint-Albert que la nouvelle de votre visite a remplie d'une joie bien vive, accourt vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Bienvenue à vous, le digne représentant de notre Gracieuse Souveraine, dans les Territoires du Nord-Ouest; bienvenue à vous à Saint-Albert surtout où votre élévation au poste si important que vous occupez a produit un véritable bonheur.

Le passage parmi nous d'un personnage de votre distinction nous honore autant qu'il nous réjouit. Mais quel n'est pas notre orgueil bien légitime du reste, quand ce personnage joint à sa qualité officielle, des titres particuliers qui commandent d'eux-mêmes notre attachement et nos sympathies fraternelles.

La visite d'un représentant de Sa Majesté mérite un accueil plus brillant et plus nombreux que celui que nous vous faisons aujourd'hui. Mais honorable Monsieur, notre jeune colonie que vous trouvez au berceau n'a pas encore à sa portée les moyens de faire les magnifiques démonstrations dont vous avez été l'objet dans les centres plus grands; par contre, elle vous reçoit avec toute la joie franche de l'enfance et vous donne l'assurance d'une loyauté fidèle et sans reproche et qui certes a passé au creuset de l'épreuve dans les événements malheureux de 1885.

Saint-Albert, pour être le centre agricole le plus reculé dans le Nord-Ouest, n'en est pas le moins important; cependant vu nos peu de moyens de communications avec le nord surtout, nous n'avons pu jusqu'à présent nous développer que lentement. Néanmoins grâce à la fécondité prodigieuse de notre sol, notre population qui se fait de plus en plus forte y trouve les moyens d'une existence aisée.

Nous avons eu des malheurs et des malheurs sérieux qui ont nécessité pour un certain nombre d'entre nous les secours généreux du gouvernement et des Révds Pères de notre mission, mais quelle est la colonie dont les débuts n'ont pas été difficiles? A l'instar des premiers colons du Manitoba dont vous avez été un des principaux guides, et nous inspirant de votre travail et de vos sacrifices, à l'adversité nous apposons notre énergie et notre courage, et nous osons croire que lorsque le cours de l'immigration se sera dirigé de ce côté nous parviendrons facilement à faire de notre district un centre agricole qui ne le cèdera en rien aux régions les plus favorisées. La realisation de ce grand projet exige de nous l'unité d'action dont nous trouvons la garantie dans la bonne entente et l'harmonie qui font qu'il n'existe ici aucune de ces animosités qu'engendrent ailleurs les distinctions malentendues de races. Dociles à la direction sage de notre vénérable évêque et de son dévoué clergé, nous marchons avec confiance vers l'avenir, comptant sur le fruit de notre travail, sur l'aide de Dieu et sur le recours auquel nous avons droit auprès de nos gouvernements.

Si nous le comprenons bien, Monsieur le lieutenant-gouverneur, vos fonctions dans les Territoires où l'organisation politique n'est pas encore complète, ont pour double fin: d'y représenter notre Souveraine auprès du peuple, et en même temps de vous faire dans une certaine mesure le représentant du peuple du Nord-Ouest auprès du gouvernement fédéral. S'il en est ainsi, honorable Monsieur, nous vous prions de vouloir bien accorder à un certain nombre d'entre nous la faveur d'une entrevue spéciale qui nous permettra de vous exposer certaines questions dont la solution intéresse à un haut degré cette partie du district.

Nos compatriotes Irlandais et Métis m'ont chargé de vous dire spécialement dans cette adresse française qu'ils approuvent de tout cœur les sentiments de loyauté, de respect et d'attachement qu'elle exprime: ils veulent donner par là la preuve de la communauté d'idées et de sentiments qui règne parmi nous.

De la part de tous donc: bienvenue, Monsieur le lieutenant-gouverneur, et veuillez agréer l'expression de nos hommages respectueux.

LES PAROISSIENS DE SAINT-ALBERT,
Alberta.

Le gouverneur répondit à ces adresses avec son éloquence et son habileté ordinaires.

Voici sa réponse à l'adresse de Mgr Grandin:

Monseigneur,

Je vous prie d'agréer l'expression de ma vive et entière gratitude pour la bienvenue que Votre Grandeur me souhaite en des termes si pleins de bonté. Au véritable plaisir que j'éprouve en ce moment de me trouver sur le théâtre où tant de missionnaires dévoués, tant de saintes religieuses, tant d'apôtres courageux sont venus marquer pour ainsi dire la première étape de leur vie de sacrifices, de martyre dans les pays de l'Ouest et du Nord-Ouest, se joint le sentiment d'une admiration sans partage.

La civilisation, c'est-à-dire, l'appel des tribus sauvages aux croyances et aux pratiques du christianisme est votre œuvre, Monseigneur; ça été l'œuvre de vos illustres prédécesseurs; c'est l'œuvre de vos dévoués collaborateurs. Il n'y en a pas de plus belle, ni de plus propre à assurer aux individus le bonheur de la tranquillité même ici-bas. Que sont les lois humaines sans la sanction des enseignements qui ont pour but la vie d'au-delà? Qu'est-ce que l'autorité des hommes si cette autorité n'est pas en accord avec la notion chrétienne du pouvoir?

C'est ce que Votre Grandeur dit si excellemment dans son adresse de bienvenue, et c'est à cette doctrine que nous tous, hommes du pouvoir, citoyens libres, administrateurs et administrés, à quelque race que nous appartenions, quelque soit notre langage, quelque soit la patrie qui nous a vus naître que nous devons conformer nos actes, en rendant et en pratiquant la justice.

Votre Grandeur fait allusion aux malheurs qui sont venus fondre il n'y a pas encore bien longtemps sur les colonies naissantes du Nord-Ouest et dont les effets lamentables ne sont pas encore bien effacés. Nous avons tous ensemble déploré ces calamités désastreuses qui, en ébranlant l'autorité légitime, ont semé tant de ruines et fait couler tant de larmes; j'espère avec vous, Monseigneur, que la leçon à tirer de ces événements douloureux ne sera perdue ni pour les gouvernants ni pour les gouvernés. A la tête de votre admirable clergé vous avez traversé cette époque difficile en butte à de coupables et injustes méfiances que le temps s'est chargé de dissiper. Celui qui s'en étonnerait ne connaîtrait pas l'Histoire du Canada depuis sa découverte par Jacques Cartier, ni l'histoire des pays du Nord-Ouest depuis leur découverte par La Vérandrye.

C'est un grand et précieux éloge me faire en même temps qu'une lourde responsabilité me reconnaître que de dire, Monseigneur, comme vous le faites, que je suis l'homme de la confiance et de la réconciliation. J'accepte néanmoins cette difficile tâche, et s'il m'est donné de la remplir j'aurai la conviction d'avoir servi utilement mon pays en servant la cause de l'union.

Je ne manquerai pas, Monseigneur, de transmettre au gouvernement canadien votre adresse et d'attirer tout spécialement l'attention sur les passages dans lesquels Votre Grandeur, parlant des graves intérêts dont vous êtes chargé, renouvelle de respectueuses et anciennes représentations; de même que je signalerai les besoins qu'ont fait naître dans la population certaines calamités toutes récentes

Le dévouement héroïque dont votre clergé en toute circonstance a donné de si éclatantes preuves n'est plus, Dieu merci! mis en doute par personne: mais là ne doit pas se borner cette reconnaissance d'un fait admirable, et vous avez raison, Monseigneur, de demander que le dévouement des missionnaires suscite autre chose que des éloges stériles.

La prospérité matérielle du peuple doit être l'un des objets de tout gouvernement qui a la notion de ses devoirs; aider l'autorité religieuse à remplir son rôle sublime constitue également l'une des obligations rigoureuses de l'autorité civile et politique. Espérons que le Canada ne faillira pas à cette double tâche, et que d'une politique de justice et de saines entreprises il résultera pour tous, du nord au sud, de l'est à l'ouest, la paix, l'ordre, le contentement, l'union, la prospérité et le progrès.

Ensuite, le gouverneur voulut bien saluer nos principaux citoyens qui avaient assisté à la réception. Après cette cérémonie, la foule se dispersa, et le gouverneur entra au salon pour attendre le souper. L'hon. juge Rouleau, M. McDowal, M. P., (Prince-Albert) et M. Gauvreau, agent des terres, lui tenaient compagnie, à côté de Monseigneur et des RR. PP. de Saint-Albert.

Le samedi (25 mai), le gouverneur voulut bien visiter une partie de la paroisse. Pour la qualité du sol et l'aspect géographique du pays, son honneur trouve que Saint-Albert ressemble exactement aux plus belles places de Manitoba, telles que la Rivière La Seine, la Rivière Sale, la Rivière-aux-Rats, etc.

Le lundi (27), le gouverneur visita les Anglais, en aval de la Rivière Esturgeon, et y prit part à un magnifique lunch chez M. D. Craig, après avoir répondu avec un rare à-propos à une adresse bien flatteuse, à lui présentée, par M. M. McKinlay.

Le même jour, son honneur dinait à Notre-Dame de Lourdes, jeune paroisse presque exclusivement canadienne-française. L'honorable visiteur se crut pendant quelques heures transporté sur les rives du Saint-Laurent. Après les compliments d'usage, les vieilles chansons canadiennes vinrent les unes après les autres égayer la soirée. La cordialité la plus franche, les histoires les plus intéressantes, le passé, le présent et l'avenir, tout était mis à contribution en l'honneur du gouverneur. Les habitants fortunés de Notre-Dame de Lourdes récoltent du beau grain dans leurs champs, du beau foin dans leurs prairies sans limites, du beau charbon de terre, que dis-je? de l'or dans la belle rivière Saskatchewan qui coule à leur porte. Tous les convives qui étaient là présents firent voir au gouverneur de l'or en poudre trouvée dans la rivière. Sans être mineurs de profession, ces bons habitants faisaient deux, trois, quatre et jusqu'à cinq piastres par jour à piocher dans la Saskatchewan, en face de leurs maisons.

Le mardi (28), le gouverneur put admirer les beaux établissements qui bordent la Saskatchewan, depuis Notre-Dame de Lourdes jusqu'à Edmonton, sur un parcours de dix-huit milles. A Edmonton, il présida à l'examen des enfants de l'école publique protestante et fut heureux de complimenter les maîtres des brillants résultats obtenus.

Le vendredi (31), son honneur a bien voulu aussi examiner l'école publique catholique de Saint-Albert, qui compte une assistance de plus de quatre-vingts enfants; presque tous ces enfants sont en bas âge et se trouvaient naturellement intimidés devant un si grand personnage. Néanmoins, ces petits Canadiens, ces petits Métis et ces petits Sauvages se sont tirés d'affaire avec honneur. L'examinateur admira surtout la bonne prononciation des enfants en anglais et en français, la facilité avec laquelle ils traduisaient l'anglais en français et réciproquement; il loua aussi beaucoup leur écriture.

Pendant son court séjour à Saint-Albert, le gouverneur a su se concilier les bonnes grâces de notre population par son affabilité et ses manières si polies, si aimables, par l'intérêt qu'il témoigne à tout et à tous. Il ne sait comment assez admirer le pays. Combien de fois ne s'est-il pas écrié: Oh! si ce beau pays était connu!

Son honneur partira demain ou après-demain pour aller visiter Saint-Thomas Duhamel, sur la Rivière Bataille.

J. L.

AVIS.

Avis est par le présent donné que toutes communications se rapportant aux affaires qui concernent le département des Affaires Sauvages, doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney, comme surintendant général des Affaires Sauvages, et non comme ministre de l'intérieur, ou au soussigné. Tous les officiers du département devraient adresser leurs lettres officielles au soussigné.

L. VANKOUGHNET,
Député surintendant général des Affaires Sauvages,
Département des Affaires Sauvages,
Ottawa, 11 Mai 1889. 13ins 23.5.89

LETTRE PASTORALE

DE

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR TACHÉ

ANNONÇANT A SON CLERGÉ LE PREMIER CONCILE DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE ST. BONIFACE.

Monseigneur l'Archevêque a bien voulu nous permettre de publier cette lettre pastorale sur laquelle, naturellement, nous ne pouvons nous permettre aucune réflexion, mais que tous nos lecteurs liront, comme nous, avec grand plaisir et la plus vive reconnaissance :

Alexandre Antonin Taché, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, Archevêque de St. Boniface, Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.

A TOUS LES PRÊTRES SÉGULIERS ET RÉGULIERS DE L'ARCHIDIOCÈSE DE ST. BONIFACE, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Quoique la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface soit érigée et constituée déjà depuis plusieurs années, des circonstances incontrolables n'y ont point encore permis la tenue d'un Concile Provincial. Nous avons souvent éprouvé, et même exprimé, le regret que nous causait une pareille difficulté.

Aujourd'hui nous avons la consolation de vous annoncer qu'il nous est possible de nous rendre aux saintes prescriptions de l'Eglise au sujet des Synodes Provinciaux, Avec l'assentiment de nos vénérables frères dans l'Episcopat, nous avons décidé que le premier Concile de la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface, s'ouvrirait solennellement dans notre Eglise Métropolitaine, à Saint-Boniface, le 16 juillet prochain. Ce sera un immense avantage pour toute notre Province Ecclésiastique, pour notre Archidiocèse et pour notre ville Archiépiscopale. C'est dans la joie de notre cœur que nous venons vous annoncer ce grand évènement qui constate les progrès de la Sainte-Eglise dans nos lointaines contrées et nous donne l'assurance de plus amples développements.

Nous nous adressons à vous, Vénérés Frères dans le sacerdoce et généreux collaborateurs, pour que vous nous aidiez dans l'accomplissement des devoirs si importants qui nous incombent en cette circonstance, et nous répétons à Dieu la prière qui a été prononcée par le Pontife conférant à chacun de vous l'onction sacerdotale : *Infirmitati quoque nostræ, Domine, quæsumus, hæc adjumenta largire ; qui quanto fragiliores sumus, tanto his pluribus indigemus.* (Pont. Rom.) "Donnez, nous vous en supplions, Seigneur, ces aides à notre faiblesse ; nous en avons d'autant plus besoin que nous sommes plus faibles."

Un Concile légitimement convoqué et dûment tenu, ne peut avoir en vue que la gloire de Dieu dont la volonté est que nous nous sanctifions : *Haec est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* (1 Thess. 4, 3.)

C'est donc pour Dieu, pour nos âmes, pour les âmes qui nous sont confiées que nous nous réunirons le 16 juillet prochain, soixante-onzième anniversaire de l'arrivée du premier apôtre de Saint-Boniface. C'est sous le regard de l'Esprit-Saint que nous prierons, que nous travaillerons ensemble durant ce Saint Concile, afin que, quand ses décisions auront été approuvées par le sucesseur de Saint-Pierre, nous puissions dire comme les apôtres à la suite du premier Concile Chrétien tenu à Jérusalem : *Visum est enim spiritui sancto et nobis.* (Act. 15, 28). "Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous."

Comme les apôtres prions, puisque : *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum, qui iis, qui postulant a se sapientiam, dat omnibus fluenter* (Jac : I, 17 et 5).

Toute grâce excellente et tout don parfait est d'en haut ; descendant du Père des lumières, qui donne abondamment la sagesse à qui la lui demande.

La sagesse dont nous aurons besoin dans nos délibérations est celle qui vient de Dieu et qui mène à Lui. Demandons lui donc ce don très bon et parfait ; nous souvenant que la crainte de Dieu est le commencement de cette sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini* (Eccle : I, 16).

C'est comme captivés par cette crainte salutaire que nous chercherons ce qui peut l'inspirer aux âmes qui nous sont confiées, afin que tous ensemble nous sachions repousser ce qui est mal et choisir ce qui est bien : *Reprobare malum, et eligere bonum* (Is : 7, 15).

Joignons à nos prières l'esprit et la pratique de la pénitence et de la mortification ; il est des démons qui ne se chassent que par le jeûne joint à la prière : *Nisi in oratione et jejunio* (Marc : 9, 28). Comme nous avons mission d'écarter des âmes tout esprit malin, soyons assez mortifiés pour exercer l'empire que l'Eglise nous a confié sur l'ennemi de Dieu et des hommes.

Mûrissons dans l'étude, la science sacrée que les lèvres du prêtre doivent garder pour la transmettre à ceux qui l'attendent de sa bouche : *Labia enim sacerdotis custodiunt scientiam* (Malla : 2, 7).

L'étude sacrée nous est facile, puisque la Sainte Eglise nous guide pour nous empêcher d'être emportés ça et là, à tout vent de doctrine, par la méchanceté des hommes ; par l'astuce qui entraine dans les pièges de l'erreur : *Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ in nequitia hominum in astutia ad circumventionem erroris* (Ephes : 4, 14).

Nous n'avons point à nous préoccuper des compromis par lesquels l'esprit de mensonge s'efforce d'harmoniser l'erreur avec la vérité ; nous avons pour nous guider le suprême Magister, le Vicaire de Jésus-Christ, le successeur de Pierre auquel la divine lumière "qui éclaire tout homme venant en ce monde" a confié le privilège sublime de confirmer ses frères dans la Foi, avec la promesse si consolante d'être tous les jours avec ceux qui gouvernent son Eglise, jusqu'à la consommation des siècles ; *Ego antem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus confirma fratres tuos* (Luc : 22, 32). *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* (Matth : 28, 20).

L'Histoire de dix-neuf siècles nous fait toucher du doigt la réalisation de ces sublimes promesses.

Tous les vains calculs de la sagesse humaine ; toutes les passions qui fomentent dans le cœur humain ; toutes les puissances et les astuces de la terre ont été mises au service du démon dans ses tentatives de destruction de l'Eglise ; et tout cela n'a servi qu'à rendre plus éclatante la promesse faite au Pêcheur de Galilée : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prevalebunt adversus eam* (Marc : 16, 17).

La Sainte Eglise Catholique a vaincu tous les efforts de l'enfer ; elle croit et enseigne ce que son Divin Fondateur lui a commandé de croire et d'enseigner dans l'unité de la Foi.

Elle demande à ses fidèles l'accomplissement des devoirs qui font que les enfants de la prévarication du premier Adam deviennent les fils de la sanctification du réparateur qui est Saint ! Saint ! Saint ! *Deus sabaoth.*

Cette même église, par la chaîne non interrompue de ses pontifes, par le Collège toujours existant de ses évêques, par le caractère sacré que ses prêtres ont reçu des représentants directs et autorisés de Jésus-Christ ; cette Eglise une, sainte, nous relie aux apôtres qui nous ont transmis les pouvoirs que nous exerçons au milieu de vous, comme vous en tenez ceux que vous exercez au milieu des fidèles. Cette divine transmission nous fait assister à la Cène, au Cénacle, à l'imposition des mains, à l'insufflation qui donne l'Esprit Saint ; aussi, l'enseignement de l'Eglise est apostolique, comme il l'était au temps de Pierre, Paul et autres élus du Divin Maître. A nous comme à eux il dit : *Non vos me eligistis, sed ego eligi vos, ut fructum afferatis et fructus vester maneat* (Jean, 15, 16). "Ce "n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais c'est moi qui "vous ai choisis et qui vous ai établis, afin que vous "alliez et que vous rapportiez du fruit et que votre fruit "demeure."

Cette Eglise non-seulement n'a pas été détruite, mais elle s'est étendue dans tous les pays, comme elle a traversé tous les âges ! Notre Concile Provincial sera une nouvelle preuve de cette vérité, puisqu'il réunira de Vénérables Prélats qui ont été exercer leur apostolat jusqu'aux extrémités les plus éloignées et les plus inhospitalières de notre continent, et fait connaître Jésus-Christ et sa Sainte Eglise parmi toutes les nations disséminées dans nos vastes déserts, prairies et forêts. Aussi, avec quels transports de joie, d'amour et de reconnaissance, nous nous réunirons pour dire et chanter bien haut : *Credo in unam sanctam catholicam et apostolicam Ecclesiam.*

Pierre, pour porter un défi plus complet à l'enfer a été établir le siège de la Sainte-Eglise au centre même de l'empire payen qui dominait le monde, et la Rome des Césars est devenue la Rome des Papes. Le 265ème successeur de Saint-Pierre, Vicaire de Jésus-Christ comme lui, est a Rome comme lui ; la liberté de Léon XIII est entravée comme le fut celle de Pierre ; l'enfer n'a pas renoncé à ses efforts, mais la promesse de Jésus-Christ est là ; les prodiges de tous les jours l'attestent et quand il faudra des miracles plus éclatants encore, Dieu les fera en la manière et au temps par lui choisis. Que la sagesse humaine cherche en vain une explication humaine de ce problème incomparable que les siècles, répètent de génération en génération. Pour nous, enfants de la Sainte-Eglise Romaine, nous n'avons qu'à croire et à adorer, nous croyons et adorons Jésus, l'auteur et le consommateur de notre Foi ; l'auteur et le conservateur de son alliance avec les hommes ; le Divin Nantonnier qui guide la barque de Pierre au milieu des écueils et des tempêtes de toutes sortes, veut en nous plaçant dans cette barque, nous conduire au port du salut, qu'il nous a acquis par son sang et sa rédemption.

Cette foi, sans laquelle "il est impossible de plaire à Dieu" et qui nous vient de lui, est le fondement de notre espérance et doit développer en nous la charité par laquelle nous aimerons Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit et le prochain comme nous même pour l'amour de Dieu.

Voilà mes bien zélés co-opérateurs, quelques-uns des horizons qu'ouvre aux regards des enfants de la Sainte-Eglise, la tenue des Conciles qu'elle prescrit.

Saluons avec un saint enthousiasme cette époque bénie et, pleins d'une généreuse confiance, ouvrons nos cœurs à une douce allégresse en préparant nos âmes pour cette nouvelle et suprême prière : *Ante orationem prepara animan tuam.* (Ecclé. 18, 23.)

Par les présentes nous vous invitons tous à venir assister à notre prochain Concile. Si des raisons particulières doivent priver de cet avantage quelques membres du clergé séculier, nous nous entendrons avec eux à cet égard ; tandis que les prêtres appartenant à des communautés religieuses recevront de leur supérieur respectif la décision qui devra les guider.

Quoique l'ouverture solennelle du Concile ne doive se faire que mardi matin 16 Juillet, vous devrez vous rendre à Saint-Boniface assez à bonne heure, la veille, pour assister à la Congrégation générale qui doit précéder l'ouverture du Concile.

Nous regrettons ne pas pouvoir vous offrir à tous l'hospitalité dans notre demeure Archiépiscopale, mais vous savez que la chose est impossible ; pour y suppléer, nous nous sommes entendu avec les Révérends Pères du Collège qui vous offrent volontiers une hospitalité dont vous serez heureux de profiter. Vous logerez donc au Collège de St. Boniface ; mais, dès votre arrivée, vous passerez par l'Archevêché pour recevoir la benédiction des Pères du Concile et prendre leurs décisions au sujet de la Congrégation générale dont nous venons de parler. Vous voudrez bien apporter chacun un surplis et une barrette, mais que ces objets soient en tout conformes au modèle approuvé dans l'Archidiocèse.

Après l'octave de la Pentecôte vous continuerez de dire à la Sainte Messe l'oraison *De Spiritu Sancto* jusqu'à la fin du Concile.

Le jour de la Pentecôte, où le premier dimanche après la réception des présentes, vous annoncerez aux fidèles la tenue du Concile. Comme le dit le Cérémonial des évêques, pendant les trois dimanches qui en précèderont l'ouverture. "Il est convenable que dans toutes les "églises on dise et répète que le Saint Synode s'ouvrira "tel jour, et que les fidèles soient exhortés à la dévotion, "à la prière, aux jeûnes, à la réception des sacraments de "pénitence et d'Eucharistie et autres œuvres pies ; afin "que cette sainte action avec l'aide de Dieu se commence "dignement, se continue et s'achève avec bonheur et "fruit."

Nous désirons beaucoup que toutes les paroisses du diocèse soient représentées à la session solennelle de l'ouverture du Concile. Vous voudrez bien vous entendre à cet égard avec vos paroissiens.

La vie que nous devrons mener pendant les saints exercices auxquels vous êtes conviés, étant toute une vie de prière, de recuillement et de méditation des choses saintes, nous avons décidé que ces saints exercices remplaceront, cette année, ceux de la retraite annuelle. Nous avons même la consolation de pouvoir vous dire que nous nous sommes assuré les services d'un prêtre de grande expérience dans la prédication des retraites pastorales. Ses instructions et les sermons que nous entendrons aux sessions générales, nous aideront puissamment à répondre aux desseins que Dieu a sur nous tous.

Le règlement à suivre pendant le Concile ne pourra vous êtes communiqué qu'après qu'il aura été fixé par les évêques à leur première congrégation particulière. Ce n'est aussi qu'après que les Pères du Concile se seront entendus dans leurs réunions que les sujets des délibérations pourront être fixés d'une manière définitive ; néanmoins, pour que vous ne soyiez pas pris au dépourvu, nous avons préparé une série de questions sur douze chefs divers ; nous vous en transmettons à chacun une copie avec les présentes ; mais qu'il soit bien entendu que quoique nous désirions personnellement que vous étudiez les matières que nous avons ainsi classées, cela ne doit préjudicier en rien au choix que les Pères du Concile feront eux-mêmes des sujets qui seront l'objet de nos délibérations et la base des décrets que formulera cette sainte assemblée.

Nous sommes heureux de vous adresser ces lignes pendant le mois consacré à honorer celle que l'Eglise salue du beau titre de Trône de la Sagesse ; celle qui après avoir donné à la terre son Sauveur, donne à l'Eglise une protection que son titre de Mère lui permet de revendiquer avec crédit du cœur aimant de son doux et obéissant Jésus. Le Fils de l'Eternel en choisissant de devenir le fils d'une femme a voulu obéir à sa mère *et erat subditus illis.* (Luc. 2, 51.) Et cette soumission divine qui est un si glorieux acte de puissance infinie, assure un crédit sans borne à celle qui est bénie entre toutes les femmes. Marie a assisté au premier Concile tenu par les apôtres, prions là d'assister au nôtre par sa protection et par la présentation de nos supplications au Trône de l'Eternel. Que tous les jours les fidèles et nous disions les litanies de la Sainte-Vierge, en insistant sur l'invocation : *Sedes Sapientiæ, ora pro nobis,* Trône de la sagesse, priez pour nous.

Que la grâce de Dieu et sa paix se multiplient en vous. (Pierre 1, 2). Oui, que cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment garde vos cœurs et vos intelligences en Jésus-Christ (Philipp : 4, 7) ; et que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit descende sur vous et y demeure à jamais.

Fait et donné à Saint-Boniface, au jour de l'Ascension, en l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-neuf, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† ALEX. Arch. de Saint-Boniface.

Par ordre de l'Illme et Revme

[L † S] Seigneur Archevêque de St. Boniface.

JOSEPH MESSIER, ptre.,
Secrétaire.

Le Manitoba.

Jeudi, 20 Juin 1889.

LA TEMPERATURE

Depuis trois jours, nous avons un peu de pluie. Il n'en était pas tombé depuis trois semaines dans la partie est de la province, et l'on commençait à craindre le résultat d'une sècheresse trop prolongée ; mais tout est sauvé maintenant.

Quel contraste avec ce qui arrive dans les provinces de l'est ! Les journaux de la province de Québec se plaignent de la trop grande abondance d'eau. Un journal de Saint-Hyacinthe, dans sa feuille du 11 courant, disait que : "Dans toutes "les paroisses environnantes, la ré "colte a souffert considérablement "des pluies incessantes de ces der- "niers temps." Un journal de Montréal, rapportant le même fait pour ce dernier district, ajoute qu'en plusieurs endroits, les grains ont déjà la "jaunisse," selon l'expression populaire.

Un autre journal va plus loin en disant que "les bateaux de la Com- "pagnie du Richelieu n'ont jus- "qu'ici que peu de trafic. On dit "que les cultivateurs paraissent "dans la gêne."

Nous avons aussi quelques fois des accidents de température, mais la fertilité incontestable et incomparable de notre sol sera toujours d'un plus grand avantage au colon qui, d'ailleurs, ne trouvera nulle part ailleurs une terre aussi riche et aussi facile à cultiver.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

(Pour *Le Manitoba.*)

Monsieur le Directeur,

Le convoi d'émigrants dirigé par le Rév. M. Beaudry se met en route mardi, le 18 juin. J'espère qu'il partira encore cette fois des colons de Sainte-Anne-des-Plaines. Il y a anssi des excursionnistes de cette paroisse qui vont visiter Manitoba avec l'intention d'y acheter des terres. M. Charles Bohémier, établi dans la paroisse de Saint-Norbert depuis plusieurs années, est actuellement de passage à Sainte-Anne-des-Plaines. Il fait de Manitoba les éloges les plus propres à encourager de nouveaux colons à le suivre.

Tous les jours, j'ai occasion de parler des avantages qu'offre le Nord-Ouest à nos Canadiens. Il faut que je vous raconte une altercation que j'ai eue hier, dans les chars, avec un passager qui déblatérait contre Manitoba. Ceux qui étaient auprès de lui l'écoutaient attentivement. A l'entendre, c'était un crime que d'encourager nos Canadiens à émigrer vers un tel pays, où les gens meurent d'ennui, isolés les uns des autres ; un pays où personne ne s'occupe des émigrants quand ils arrivent ; où ils dépensent le peu qu'ils ont avant de trouver un endroit convenable pour se placer, etc. Enfin, il ne tarissait pas sur les mille et mille inconvénients que rencontre infailliblement le pauvre colon à Manitoba. Comme personne de ceux qui l'écoutaient n'avaient vu le Nord-Ouest, il avait beau à déblatérer. Alors, je me suis approché et je lui ai demandé si jamais il avait vu le pays dont il parlait si mal. Oui, dit-il, j'ai passé en char depuis Winnipeg jusqu'à Régina, et je n'ai pas vu une maison le long du chemin. Je suppose que vous avez voyagé de nuit. Non, Monsieur, j'ai voyagé le jour.

Eh bien ! si vous n'avez pas vu de maisons, c'est que vous dormiez aux stations, car il y a au moins une maison à chaque station.

Oh ! mais je veux parler des paroisses ; il n'y a pas de paroisses comme en Canada.

Les avez-vous visité les paroisses pour en parler ? Si vous n'avez fait que passer à travers le pays, vous en parlez comme ce matelot qui, passant à trois milles des côtes, disait que les habitants avaient paru très affables.

Avez-vous vu Manitoba vous-même ?

Oui, Monsieur. Je l'habite depuis 23 ans bientôt, et je puis vous dire que je connais ce pays-là aussi bien que n'importe qui. Tout ce que vous venez de dire ici est faux. Vous parlez d'une chose que vous ne connaissez pas. Vous prétendez que Manitoba n'est pas avantageux pour nos Canadiens, et moi je vous dis que, au contraire, il offre à nos colons des avantages incalculables, et je crois faire une œuvre patriotique en m'efforçant d'y envoyer mes compatriotes.

A ceux qui sont bien chez eux, je leur dis de ne pas se déranger ; mais quand je vois un père de famille qui n'a pas le moyen d'établir ses enfants, et que ceux-ci sont à la veille de partir pour l'étranger, je lui dis : Monsieur. vendez ce que vous avez et partez pour Manitoba. Déjà j'en ai envoyé plusieurs, cette année, et tous se félicitent d'avoir suivi mes conseils. On parle des townships à coloniser dans les montagnes, eh bien ! je sais ce que cela vaut. J'ai interrogé tout dernièrement des habitants des montagnes, et ils m'ont répondu que, depuis deux ou trois ans, les anciens townships se dépeuplent à vue d'œil. Les vieux colons mourront là, mais la nouvelle génération se disperse aux Etats-Unis. Les terres dans les montagnes ne valent plus rien après dix années de culture. La bonne terre est épuisée et lavée par les pluies, et il ne reste que des roches.

Vous dites qu'à Manitoba les voisins sont éloignés les uns des autres Mais croyez-vous que le Canada était défriché et bâti quand les premiers colons sont venus de France ? Croyez-vous que Jacques-Cartier a trouvé Montréal tel qu'il est aujourd'hui ? Quand un pays s'ouvre à la colonisation, il y a un colon qui se bâtit le premier et le deuxième vient ensuite. On fait comme au temps d'Adam. Tous les pays se sont peuplés peu à peu. Vous avez bien tort de parler comme vous venez de le faire. Quand on ne connait pas une chose, le plus sage c'est de se taire.

J'arrivais à une station où je devais descendre. J'ai dit bonjour à mon homme, et je crois qu'il était content.

Il y en a beaucoup de ces imbéciles qui visitent Manitoba en char et qui vont ensuite faire des rapports de caprice. Je suppose que mon homme aura été mal reçu quelque part, et qu'il est revenu de mauvaise humeur. En tout cas, il a été un peu surpris de trouver quelqu'un qui connaissait Manitoba mieux que lui.

Je pars demain pour l'Assomption ; là aussi j'aurai occasion de parler de la colonisation et de faire disparaître certains préjugés.

Je vous dis au revoir, à la semaine prochaine.

G. DUGAS, Ptre.

A SAINT-JEAN-BAPTISTE

A l'occasion du bazar qui se fera à Saint-Jean-Baptiste, les 23, 24, 25 26 et 27 courant et de la grande fête nationale qui y sera célébrée mercredi, le 26, la compagnie du *N. P. & M.* a considérablement réduit ses prix de passage. Des billets, pour aller et revenir, seront vendus au prix de $1.50.

La plus cordiale bienvenue attend tous ceux qui, pendant ces jours de fête iront visiter la belle paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

PETITE CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Cette semaine aura lieu la joyeuse exorde de nos collèges et de nos couvents. Depuis longtemps déjà, les jours, les heures sont comptés. Durant quelques semaines au moins, nos jeunes amis ne regretteront pas les oignons d'Egypte. Les jeunes pensionnaires au teint frais et aux lèvres roses, feront leur plus gracieuse révérence aux parents et amis qui viendront les honorer de leur présence. Les rhétoriciens, tout farcis de Cicéron, de Démosthène, etc., vont déclamer avec chaleur les chefs-d'œuvre de l'éloquence. Ce ne sont pas les discours et les compliments qui manquent cette semaine. Avis aux amateurs. Les écoliers vont en dormir des sommes. Plus de vilaine cloche pour les réveiller à cinq heures. Quel plaisir de s'amuser à dormir le matin. Le foyer est envahi. Tous ces jeunes espiègles sont reçus par des sourires et des caresses. En moins de trois jours, la maison est sans dessus dessous ; qui s'en plaindrait ? Ce sont des écoliers en vacance.

***

Une dépêche annonçait dernièrement que des guérisons miraculeuses s'étaient opérées à la vénération des reliques de Saint-Antoine de Padoue, dans une église de Pittsburg. Des malades, des infirmes de partout, remplissaient la nef. Le Père Molinger guérit en ce jour plusieurs personnes. Le Révérend Père prétend ne pas faire de miracles. Il frictionne les membres des malades en récitant des prières en l'honneur du saint, et, dans certains cas, le résultat est merveilleux. Les esprits forts ont crié à l'imposture, nié les miracles. Pourquoi les miracles seraient-ils impossibles, contraires à la sagesse divine ?

"*Cette question sérieusement traitée,* dit Rousseau, *lui serait impie si elle n'était absurde ; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement, que de le punir, il suffirait de l'enfermer.*

"*Le miracle est un fait sensible dérogeant à des lois constantes et connues de la nature, que Dieu produit par lui-même, ou par le ministère de quelque créature qu'il emploie comme l'instrument de sa Toute-Puissance. Puisque Dieu est l'auteur des lois de la nature, pourquoi ne lui serait-il pas permis d'y déroger. De plus s'il a voulu que les corps fussent soumis à des lois déterminées, n'a-t-il pas pu également vouloir les exceptions qui seraient conformes à ses desseins.*" Tout en reconnaissant la possibilité des miracles, quelques rationalistes prétendent qu'il n'y a aucun moyen d'en constater l'existence, puisqu'on ne peut jamais s'assurer pleinement qu'un fait extraordinaire soit un miracle. C'est assez naïf. Par exemple, le soleil s'arrêtant à la voix de Josué, est-ce évident ? les eaux de la mer Rouge se séparant sur l'ordre de Moïse ; le miracle des cinq pains, la résurrection de Lazarre, et combien d'autres. Renan a fait des tours de force d'imagination pour expliquer physiquement les miracles de Jésus-Christ ; il est arrivé à l'absurde. Il ne faut pas croire les miracles des légendes et des récits populaires. Autrement les lois immuables de Dieu seraient continuellement suspendues. Il y a bien certains miracles opérés à Sainte-Anne de Beaupré et ailleurs, mais ils sont rares. Tout le monde connait ce dont sont capables la volonté et les nerfs chez certaines personnes. Les miracles auxquels la religion catholique nous oblige de croire ne prêtent pas au doute. Les prétendus miracles des autres religions, sont mal prouvés ou plutôt pas prouvés, quand ils ne sont pas ridicules, comme ceux de Mahomet. La lune ne prit-elle pas fantaisie un bon soir de venir passer dans la manche de son habit ; une autre fois de le rencontrer en chemin. A certaines époques, le prophète allait à travers l'empyrée visiter Allah sur un grand cheval blanc. On reconnait là l'esprit oriental. Je ne parle pas des miracles des russes fait sur demande par les moines. Il ne faut pas faire intervenir le merveilleux à toute heure. Dieu écoute nos prières, mais il n'est pas obligé de réparer par des miracles, toutes les petites bêtises que nous faisons.

***

Monsieur l'abbé Beaudry doit nous arriver demain avec une excursion de visiteurs, embarqués à Montréal le 18. Nous ferons un acte de patriotisme en leur donnant tous les renseignements utiles. Soyons de véritables Canadiens. Il faut que ces Messieurs s'en retournent, comme par le passé, satisfaits du pays et de ses habitants, pour qu'ils nous reviennent ensuite avec leurs familles. Qu'ils soient les bienvenus. M. Beaudry est infatigable. Il vient de parcourir les Etats de la Nouvelle-Angleterre, Aussitôt revenu, il reprend les chars de Winnipeg. Il est le type du patriote pratique.

***

Le prince de Galles a passé une semaine à Paris. Il avait le don d'ubiquité. On le rencontrait partout suivi de sa nombreuse famille. C'était la première fois qu'il faisait Paris en sa qualité de père de famille. Les parisiennes le trouvent toujours aimable et beau garçon.

Le joyeux prince rira bien, s'il reçoit le télégramme suivant :

An prince de Galles,
Londres, Angleteterre,

Les blancs coupent le bois sur le lac Eagle. Auriez-vous la bonté de venir régler cela ? Ce bois nous appartient. Veuillez nous aviser.

KAH KIWEASH,
Chef, Wabigoon Lake.

UBALD HÉLIO.

Nouvelles Politiques.

—L'hon. M. Mowat, premier ministre d'Ontario, est parti pour l'Europe. On dit que l'hon. M. Mercier doit le suivre bientôt.

—Les journaux rapportent que Sir John A. Macdonald a été appelé en Angleterre par le gouvernement impérial.

—Le bruit court que c'est l'intention de M. Mercier d'accorder 6 représentants à Montréal, 2 au comté d'Ottawa, 2 à celui de Richmond et Wolfe, 2 à Drummond et Arthabaska, 2 à Chicoutimi et Saguenay, et de faire une nouvelle division d'une partie des comtés de Laval, Terrebonne et des Deux Montagnes, représentés par un député ; soit en tout huit députés de plus.

—L'époque des piques-niques politiques est arrivée, et il y en a d'annoncés dans chacune des provinces.

—On annonce que le jeune roi de Serbie sera couronné le 26 juin courant.

—La santé de lord Dufferin est toujours dans un état précaire, le climat de l'Inde et de l'Italie lui ayant fait beaucoup de tort.

PENSIONNAT DE SAINT-BONIFACE.

Les examens d'usage à la fin de l'année scolaire, s'achevaient hier au Pensionnat de nos Révérendes Sœurs. On était heureux de constater tant de progrès et de voir couronnés d'aussi beaux résultats un enseignement si éclairé, un dévouement qui ne se lasse jamais. C'était en effet merveille d'entendre ces jeunes filles avec une assurance toute naïve, avec une confiance non sans grâce, répondre aux questions posées, passer avec aisance d'une analyse logique de phrase anglaise ou française, à la lecture d'un texte latin ; d'une exposition des phénomènes de physique aux principes pratiques et élémentaires d'agronomie ; c'était pour l'esprit attentif une surprise charmante d'écouter ces toutes jeunes enfants nous parlant, sans s'effaroucher, d'angles d'incidence, de miroirs concaves, de lentilles lumineuses, de chambre noire, des sept couleurs de l'arc-en-ciel, du spectre solaire ; on s'étonnait de cette sûreté avec laquelle, la craie aux doigts, debout devant la sombre planche, elles dressaient leurs cartes d'Afrique et de Palestine, sans oublier les degrés de latitude et de longitude, s'il vous plait, nous disant, des divers peuples, le chiffre de population, les dates historiques mémorables, la prospérité et la décadence ; on prisait surtout l'exactitude de leurs appréciations sur la nature du sol au Manitoba, leurs bons conseils sur le choix des meilleurs terrains, on notait leurs préférences pour la glaise mêlée de sable ; on les suivait avec une vive curiosité lorsque descendant sans transition des explications les plus hautes et les plus affinées du dogme religieux, sur les ailes d'un cantique sans accompagnement et par la justesse, doux encore à l'oreille, elles nous ramenaient du terre à terre des intérêts d'ici bas, aux calculs sans fin du capital fructifiant durant des années, des mois, des jours et quelques heures. Oh ! les saintes petites Canadiennes de l'avenir ! oh ! les rentières avisées ! oh ! les prudentes ménagères ! comme elles sauront tenir leurs livres, et aussi éloignées du gaspillage que de l'avarice, garder tout en bonne balance et en équilibre. Toutes ces notions en ces jeunes esprits sur les diverses sphères de la connaissance, ce développement intellectuel et religieux, cette précision des vérités transmises et reçues, cette alliance heureuse de l'application de la théorie, de l'utile et de l'agréable, du terrestre et du divin, cette sérénité des visages, cette réserve du maintien, cette juste mesure, ce bon goût, tout cet harmonieux ensemble réjouissait l'âme ouverte à de si belles promesses, et sans oser l'exprimer, on sentait naitre en soi-même je ne sais quelle reconnaissance pour les nobles ouvrières de ce chef-d'œuvre initial d'éducation et d'instruction ; oui, ces examens étaient vraiment "cette moisson qui est une joie, cette gerbe d'épis qui est la récompense.

Nouvelles Religieuses.

—La Fête-Dieu tombe aujourd'hui, mais n'est pas fête d'obligation dans cette province.

—Dimanche prochain, après la messe, aura lieu la procession du Très-Saint-Sacrement qui, cette année, se fera dans la direction suivante : avenue Taché, avenue Provencher, rues Saint-Jean-Baptiste et Dumoulin. Le reposoir sera fait à la résidence de M. Bernier, Surintendant de l'Education.

—Samedi dernier, plus de cent ecclésiastiques ont été promus dans les ordres sacrés, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre, à Montréal, au nombre desquels se trouvaient MM. les abbés O. Bourdeau et G. Giroux. Le premier est le cousin de M. l'abbé A. A. Cherrier, de l'Immaculée Conception, de Winnipeg ; le second appartient à l'archidiocèse de Montréal et vient de se donner à Mgr Taché.

PERSONNEL.

M. L. G. LaBarre, préfet de la municipalité de DeSalaberry, était en cette ville lundi dernier.

M. W. Lagimodière, député de LaVérandrye, était aussi à Saint-Boniface lundi dernier.

M. Gervais, de Berthier-en-haut, Qué., est arrivé dimanche à Saint-Boniface et parti dans la soirée avec M. le Dr Lambert pour se rendre chez son fils, M. le Dr Gervais, de Saint-Norbert.

M. de LaBorderie, de Saint-Malo, est venu en ville avant-hier

Le Rév. Père Macdonald, S. J., de Brandon, était au Collège de Saint-Boniface au commencement de la semaine.

Le Rév. Père Drummond, S. J., est allé faire une conférence à Selkirk lundi soir

Madame Trudel, la femme de notre Directeur, est partie lundi pour aller passer quelque temps dans sa famille, à Saint-André-Avellin, Qué.

Nous apprenons avec plaisir que le Rév. Père C. Augier, provincial des RR. PP. Oblats de la province du Canada, en route pour la Colombie Britannique, s'arrêtera dans notre ville samedi prochain.

M. Horace Despars, de cette ville, est parti mardi pour l'Europe. L'absence de M. Despars durera une couple de mois.

Chronique Locale.

—M. Gosselin donne maintenant 16 pains pour $1.00,

—M J. B. Lauzon a fait poser un appareil téléphonique dans son étal.

—Certains terrains de la ville ont été vendus pour taxes mardi La vente a réalisé $1,140.

—Tous les samedis, le bateau à vapeur *Antelope* fait une excursion sur la Rivière Rouge.

—Il a plu un peu dimanche et lundi, mais pas suffisamment pour les besoins de la campagne.

—Il y aura le 1er juillet une excursion au Portage-du-Rat. Prix du passage, aller et retour, $2.00.

—La Cie de chemin de fer *St. P. M. & M.* offre en vente des billets d'excursion pour Saint-Paul. Prix, $14.40.

—On a commencé à Winnipeg la construction de la grande gare du *N. P. & M.* Nous l'avons dit déjà, cet édifice aura une hauteur de sept étages, et la partie supérieure servira d'hôtel pour loger les voyageurs.

—Personne ne peut se plaindre du prix actuel de la farine, mais il faut savoir où acheter, et pour l'information de tous, nous donnons l'adresse de MM. Anderson & Lemieux, no 245, rue Principale, Winnipeg. Prix—Patent Process, $2.80 ; Strong Baker, $2.60 ; Bon-Bon, $2 25 ; XXXX, $2.00 ; Superfine, $1.40. N'oubliez pas l'endroit : à quelque portes de la gare du *N. P. & M.*

—Nous chômerons notre fête nationale lundi, à Saint-Boniface. Le programme de la fête est entre les mains des imprimeurs et devra être distribué sans retard.

—La trop grande abondance de matière, cette semaine, nous a empêché de donner, comme d'ordinaire, quelques colonnes aux reproductions et à l'agriculture. La pagination du journal se trouve aussi changée

$50.00. $50.00.

Economie de cinquante piastres pour les personnes qui veulent s'associer pour faire venir du bois de construction, des lattes, du bardeau, des chassis, des portes, du papier à lambris de toutes sortes, au char.

Nous expédierons directement de la scierie à la station de chemin de fer la plus rapprochée de votre domicile, et vous économiserez par là le montant du fret jusqu'à Winnipeg et les frais d'un double chargement.

Jos. Davis, Gérant.

Economisez votre argent en nous donnant votre ordre pour bois de construction, bardeaux, chassis, portes, papier à lambris, et bois de chauffage et charbon. On parle le français. 3m. 16.5

Chronique de la Province.

La Broquerie,

14 juin.—M. Joseph Pion, fils, est à préparer un fourneau de briques. Il croit pouvoir mettre sa brique sur le marché au commencement de juillet.

—La sècheresse commence à se faire sentir ; un peu de pluie serait désirable.

—Le bureau de poste a été transporté chez M. T. Rocan. Ce monsieur a depuis ouvert un magasin. Ses prix sont très modérés.

—MM. Pelletier et Lambert sont à faire les travaux d'agrandissement de notre école, près de l'église. Depuis assez longtemps, le grand nombre d'enfants fréquentant l'école avait rendu ces améliorations nécessaires.

—Une demoiselle de la paroisse a fait cadeau à notre curé d'une statue de la Sainte Vierge pour son église.

—Un Français, M. Bigot, est arrivé ce printemps dans le but de s'établir. Il a semé la terre qui appartenait à M Vaillancourt. Il est en marché d'acheter celle de M. Boutin.

Saint Pierre,

18 juin.—Notre conseil municipal a acheté de la maison Chapleau, de Montéral, un magnifique coffre-fort de grande dimension, pour notre secrétaire-trésorier.

—MM. Barré et Migneault ont placé une écremeuse au village de Steinbach, chez les Mennonites, où ils espèrent obtenir le lait de cinq cents vaches. La crême sera transportée ici pour être convertie en beurre.

—La demande est plus considérable que la production à notre beurrerie. Les commandes viennent de la Colombie Britannique pour la plupart.

—Les fondations du nouveau presbytère, qui sont en pierre, sont presque terminées. Le corps principal de la bâtisse aura 40 pieds sur 38 et sera de trois étages, y compris le rez-de chaussée. Le toit sera du genre mansarde.

—M. Dandeneau, de Saint-Simon, Qué., accompagné de M. Cadorette, maire de la même paroisse, sont venus visiter notre paroisse la semaine dernière. M. Dandeneau est venu visiter son fils et son gendre établis ici.

—M. Neveu, venu aussi de Saint-Simon, a une centaine d'acres en culture. Arrivé au mois de mai, M. Neveu s'est mis à l'œuvre et a labouré plus de cent acres de prairie qui n'avait jamais été cultivée et le tout est semé aujourd'hui. Est-il un pays au monde où l'on peut en faire autant ?

Saint-Malo.

17 juin.—La beurrerie de M. de LaBorderie est en opération depuis la semaine dernière et donne déjà la plus grande satisfaction à son propriétaire et à ses patrons. Le fait est que la quantité de lait qu'on y apporte est de beaucoup plus considérable qu'on ne s'y attendait d'abord.

Saint-Eustache,

18 juit.—La récolte a assez belle apparence, mais il nous faudrait de la pluie.

—M. Joachim Perrault vient de terminer son contrat avec la compagnie du *N. P. & M.*, pour 6,000 piquets de chêne et deux cents cordes de bois de chauffage.

—Le conseil a fait construire un pont sur la Rivière Sale au coût de $500. L'entrepreneur était M. M. McKinnon, de cette paroisse. Le conseil a aussi fait faire deux milles de chemin dans la direction de la ligne du chemin de fer *N. P. & M.* La station vient d'être bâtie ; elle se trouve à cinq milles du village. C'est bien malheureux qu'elle soit aussi éloignée. Le conseil doit faire ouvrir un chemin dans cette direction.

—M. Gamache a acheté un lot dans le village, et il est à se faire construire une jolie résidence

—Les derniers arrivés dans notre paroisse sont deux MM. Picard qui sont en marché d'acheter une terre.

—M. J. H. Lavoie doit prendre possession de sa nouvelle maison cette semaine.

NAISSANCES.

PRINCE—A Lorette, le 14 courant, Madame Edmond Prince, une fille.

MANAIGRE—A Lorette, le 2 courant, Madame Gédéon Manaigre, un garçon.

PRINCE—A Lorette, le 8 courant, Madame Napoléon Prince, un garçon.

RICHARD—A Lorette, le 10 courant, Madame Jean-Louis Richard, un garçon.

BEAUDIN—A Saint-Eustache, le 24 mai, Madame Domina Beaudin, un garçon.

PAUL—A Saint-Eustache, le 5 courant, Madame Paul Paul, une fille.

FLEURY.—A Winnipeg, le 10 courant, Madame Frs Fleury, un garçon.

DAIGNAULT.—En cette ville, le 11 courant, Madame Wm Daignault, une fille.

MARIAGE.

RÉMILLARD-GENDRON—A Lorette, le 11 courant, par M. l'abbé Dufresne, curé, M. Urgel Rémillard, cultivateur de cette paroisse, à Melle Honorine Gendron, fille de M. Joseph Gendron, du même lieu.

DECES.

BELLEHUMEUR—A la Baie Saint-Paul, le 22 mai dernier, à l'âge de 35 ans, M. François Bellehumeur, cultivateur.

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité d'Youville est maintenant revisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le vingtième jour d'août A.D 1889.

Youville, le 5 juin 1889.

A. BEAUBIEN,
Greffier d'Youville.

jno 20.6.89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Municipality of Youville is finally revised and that the undersigned Clerk of said municipality is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 20th of August A.D. 1889.

Youville, 5th June A.D. 1889.

A. BEAUBIEN,
Clerk of Youville.

jno 20 6.89

PENITENCIER DE MANITOBA.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et suscrites "Soumissions pour approvisionnement," seront reçues au bureau du Préfet du Pénitencier du Manitoba, jusqu'à JEUDI, le 20 courant à midi, des personnes désirant consentir un contrat pour fournir à cette institution pendant l'année fiscale 1889-90 les articles suivants compris dans les classes ci-dessous mentionnées :

Classe 1. Marchandises Sèches.
do 2. Epiceries.
do 3. Bœuf, poids vif et mort.
do 4. Mouton, mort.
do 5. Lard, mess en barils.
do 6. Bois de corde 500 cordes plus ou moins.
Classe 7. Farine.
do 8. Huile de Pétrole.
do 9. Drogues et médecines.

Pour toute information nécessaire relative aux spécifications concernant les soumissions, s'adresser au Préfet.

SPÉCIFICATIONS.

Les soumissions devront être pour au moins une des classes précédentes ; plusieurs classes pourront cependant être comprises dans une soumission.

Des échantillons des articles des classes 1, 2 et 8 devront accompagner la soumission.

Dans la classe 3 l'on pourra exiger que le bœuf soit livrer chaque matin.

Pour la classe 6 le soumissionnaire devra mentionner, si c'est du bois franc ou du bois mou, du bois sec ou du bois vert.

Pour la classe 8 il sera nécessaire de mentionner le degré d'épreuve.

Les signatures d'au moins deux personnes responsables consentant à se porter cautions dans le cas où la soumission serait acceptée devront y être apposées avant qu'elle soit soumise.

Toute soumission qui ne sera pas selon la formule prescrite sera mise de côté.

Toutes les informations concernant les détails relatifs aux approvisionnements susdits, ensemble avec des blancs de formules de soumissions et des copies des spécifications et conditions seront fournis sur demande au soussigné. Les blancs de spécifications devront être remplis en détail avec les extensions et les additions complètes. Tous les articles seront acceptés sujets à l'approbation du Préfet.

Tous les articles seront livrés au Pénitencier de Stony Mountain, sans charge aucune, soit pour fret et sans dépense incidente d'aucune nature.

Les barils et les caisses d'emballage, etc., ne seront pas chargés, et ils ne seront pas retournés.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Stony Mountain, 11 juin 1889.

S. L. BEDSON,
Préfet.

2ins 13 6.85

AVIS.

POIDS ET MESURES.

LES MARCHANDS, fabricants et propriétaires de Poids, Mesures et Machines à peser, sont spécialement requis de lire attentivement les instructions suivantes et l'Acte qui y correspond :

1. L'Acte des Poids et Mesures pourvoit à ce qu'une inspection biennale de tous les Poids et Mesures soit faite pour les fins du commerce, aussi bien que pour les inspections *irrégulières* des mêmes, qui peuvent être faites en tout temps quand l'Inspecteur les jugera nécessaires, et il impose aussi une pénalité sur chaque commerçant ou autre personne qui s'oppose ou empêche un inspecteur ou son assistant dans l'exécution de son devoir d'après le dit Acte, ou qui refuse d'exhiber tous ses Poids et Mesures à l'Inspection quand il en est requis par l'officier Inspecteur.

2. Tout commerçant, manufacturier et propriétaire de Poids, Mesures et de Machines à peser, en payant de l'argent aux Inspecteurs ou aux assistants Inspecteurs de Poids et Mesures pour le droit de vérification, est autorisé et spécialement requis de demander à l'officier qui fait l'inspection, un certificat original (*Forme O*, 6, *avec les mots* "Original pour le commerçant," *imprimés comme entête*), *bien rempli et estampillé*, et aussi de s'assurer en même temps si les estampilles annexées à tel certificat représentent *exactement* en valeur le montant payé en argent comptant. Les commerçants sont priés de se rappeler que les certificats de vérifications ne sont *d'aucune valeur* à moins que les estampilles représentant le montant entier des droits n'y soient annexées.

3. Les propriétaires ou porteurs de ces certificats officiels sont spécialement requis de les garder soigneusement pendant deux ans, et pour les conserver en bon ordre il serait désirable qu'ils les affichassent dans leurs places d'affaires de la même manière que pour leurs certificats de licences ; car il est parfaitement compris que tous les commerçants qui sont incapables de produire leurs certificats *bien et duement estampillés*, lorsqu'ils en sont requis par l'Inspecteur ou l'Assistant Inspecteur, peuvent, en toute probabilité avoir à payer de nouveau les droits de vérification.

E. MIALL,
Commissaire.

Département du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa, 15 avril 1889. jno 20.6.89

Municipalite de Montcalm.

AVIS.

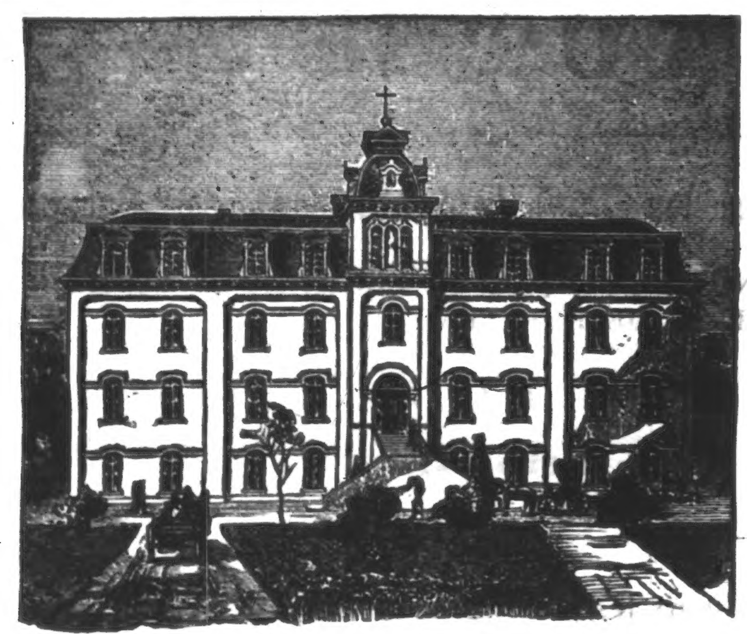
Est par les pésentes donné

1o. Que le greffier soussigné de la municipalité de Montcalm est maintenant prêt à recevoir des applications pour placer sur la liste des voteurs les noms des personnes y ayant droit.

2o. Que la liste des voteurs de la dite municipalite sera fermée le 17ème jour du mois d'août, A. D. 1889.

Daté à Saint-Jean-Baptiste, ce 17ème jour de juin, A.D. 1889.

JOSEPH BARIL,
Greffier.



→A. M. D. G.←

Distribution Solennelle

— DES —

PRIX

MARDI, • LE • 18 • JUIN • 1889.

MEDAILLE DE BRONZE

OFFERTE PAR

SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE BARON STANLEY DE PRESTON, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA,

ET DÉCERNÉE

A TITRE DE SUPÉRIORITÉ GÉNERALE,

VICTOR BOURDEAU.

L'année dernière, cette médaille a été méritée par ARTHUR BÉLIVEAU.

PRIX DE SAGESSE

DÉCERNÉS PAR LES SUFFRAGES DES ELÈVES AVEC L'APPROBATION DES MAITRES

DIVISION DES GRANDS.

Prix : Adélard Grenier. † (1)
Accessits : Arthur Béliveau. •
Télesphore St. Arnaud. •
Joseph Trudel. •
Eugène Bédard. •

DIVISION DES PETITS.

Prix : Fortunat Létourneau. †
Accessits : Walter Walsh. •
Noël Bernier. •
Adalbert Payment. •
Alfred Boisseau. •

Instruction • Religieuse.

PREMIER COURS.

PRIX.

MÉDAILLE D'OR OFFERTE PAR MONSIEUR J. K. BARRETT, DE WINNIPEG, DÉCERNÉE A

Arthur Béliveau. † •

DEUXIÈME COURS.

Prix : Alexandre LaRivière. †

TROISIÈME COURS.

Prix : Adélard Grenier. † † •
Accessit : Fortunat Létourneau. † •

QUATRIÈME COURS.

Prix : Pierre Lévêque. †
Accessit : Napoléon Laventure. •

CINQUIÈME COURS.

Prix : Adalbert Payment. † •
Accessits : Télesphore St. Arnaud. • •
Jean-Baptiste Lemay. •

SIXIÈME COURS.

Premier Prix : Joseph Ryan. †
Second Prix : Walter Walsh. † •
Accessits : William Moss. •
Patrick Glenn. •

SEPTIÈME COURS.

Premier Prix : Alexandre Bélanger. †
Second Prix : Arthur Cusson. †
Accessits : Ovide Bellavance. •
Hyacinthe Bohémier. •

HUITIÈME COURS.

Premier Prix : Noël Bernier. † •
Second Prix : Joseph Giroux. †
Accessits : Joseph Déry. •
Edouard Coutu. •

I
COURS CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

PRIX D'HONNEUR

Pour succès dans toutes les branches de la Philosophie et des Sciences Naturelles, décerné à

Arthur Béliveau. † † •

RHETORIQUE.

EXCELLENCE.

PRIX : Victor Bourdeau. †
ACCESSIT : Roger Goulet. •

DILIGENCE.

PRIX : Joseph Samson. †
ACCESSIT : Victor Bourdeau. † •

COMPOSITION LATINE.

PRIX : Roger Goulet. † •
ACCESSIT : Victor Bourdeau. † • •

VERS LATINS. (1)

PRIX : Wilfrid Jubinville. †
ACCESSIT : Victor Bourdeau. † • • •

GREC.

PRIX : Roger Goulet. † † •
ACCESSIT : Victor Bourdeau. † • • • •

DISCOURS FRANÇAIS.

PRIX : Victor Bourdeau. † † • • • •
ACCESSIT : Joseph Samson. † •

PRÉCEPTES ET ANALYSE LITTÉRAIRES.

PRIX : Alfred Versailles. †
ACCESSIT : Roger Goulet. † † • •

COMPOSITION ANGLAISE.

PRIX : Roger Goulet. † † † • •
ACCESSIT : Victor Bourdeau. † † • • • • •

MATHÉMATIQUES.

PRIX : Victor Bourdeau. † † † • • • • •
ACCESSIT : Roger Goulet. † † † • • •

CHIMIE.

PRIX : Roger Goulet. † † † † • • •
ACCESSIT : Victor Bourdeau. † † † • • • • • •

HISTOIRE.

PRIX : Alfred Versailles. † †
ACCESSIT : Victor Bourdeau. † † † • • • • • • • •

BELLES-LETTRES.

EXCELLENCE.

PRIX : Joseph Dubuc. †

DILIGENCE.

PRIX : Joseph Dubuc. † †

THÈME LATIN.

PRIX : Joseph Dubuc. † † †

VERSION LATINE.

PRIX : Joseph Dubuc. † † † †

GREC.

PRIX : Joseph Dubuc. † † † † †

NARRATION FRANÇAISE.

PRIX : Eugène Bédard. † •

ANGLAIS.

PRIX : Joseph Dubuc. † † † † † †

(1) † Désigne les Prix ; • désigne les Accessits.
(1) Roger Goulet n'a pu concourir ni en Vers latins ni en Discours français.

HISTOIRE DU CANADA.

PRIX : Alexandre LaRivière. † †

MATHÉMATIQUES.

PRIX : Joseph Dubuc. † † † † † † †

VERSIFICATION.

EXCELLENCE.

PRIX : Fortunat Létourneau. † † •
ACCESSIT : Gustave Dubuc. •

DILIGENCE.

PRIX : Adélard Grenier. † † †
ACCESSIT : Fortunat Létourneau. † † • •

THÈME LATIN.

PRIX : Fortunat Létourneau. † † † • •
ACCESSIT : John Lloyd. •

VERSION LATINE.

PRIX : Fortunat Létourneau. † † † † • •
ACCESSIT : Edmond Buron. •

PRÉCEPTES ET ANALYSE.

PRIX : Edmond Buron. † •
ACCESSIT : Adélard Grenier. † † † •

GREC.

PRIX : Fortunat Létourneau. † † † † † • •
ACCESSIT : Joseph Bernier. •

VERS LATINS.

PRIX : Joseph Clément. †
ACCESSIT : Gustave Dubuc. • •

NARRATION FRANÇAISE.

PRIX : Joseph Clément. † †
ACCESSIT : Edmond Buron. † • •

ANGLAIS.

PRIX : John Lloyd. † •
ACCESSIT : Joseph Clément. † † •

HISTOIRE.

PRIX : Fortunat Létourneau. † † † † † † • •
ACCESSIT : Joseph Bernier. • •

MATHÉMATIQUES.

PRIX : Gustave Dubuc. † • •
ACCESSIT : Joseph Clément. † † • •

SYNTAXE.

EXCELLENCE.

PRIX : Joseph Trudel. † •
ACCESSIT : Pierre Lévêque. † •

DILIGENCE.

PRIX : Joseph Trudel. † † •
ACCESSIT : Napoléon Laventure. • •

THEME LATIN.

PRIX : Joseph Trudel. † † † •
ACCESSIT : Joseph Mager. •

VERSION LATINE.

PRIX : Pierre Lévêque. † † •
ACCESSIT : Joseph Trudel. † † † • •

PRÉCEPTES ET ANALYSE.

PRIX : Napoléon Laventure. † • •
ACCESSIT : Pierre Lévêque. † † • •

GREC.

PRIX : Pierre Lévêque. † † † • •
ACCESSIT : Joseph Mager. • •

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

PRIX : Joseph Mager. † • •
ACCESSIT : Pierre Lévêque. † † † • • •

ANGLAIS.

PRIX : Joseph Trudel. † † † † • •
ACCESSIT : Pierre Lévêque. † † † • • • •

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

PRIX : Pierre Lévêque. † † † † • • • •
ACCESSIT : Joseph Trudel. † † † † • • •

ARITHMÉTIQUE.

PRIX : Joseph Trudel. † † † † † • • •
ACCESSIT : Napoléon Laventure. † • • •

ÉLÉMENTS-LATINS.

EXCELLENCE.

PRIX : Adalbert Payment. † † •
ACCESSITS : Télesphore St. Arnaud. • • •
Joseph Désourdis. •

DILIGENCE.

PRIX : Télesphore St. Arnaud. † • • •
ACCESSITS : Adalbert Payment. † † • •
Jean-Baptiste Lemay. • •

THÈME LATIN.

PRIX : Fabien Chénier. †
ACCESSITS : Adalbert Payment. † † • • •
Georges Lévêque. •

VERSION LATINE.

PRIX : Cecil Lloyd. †
ACCESSITS : Léon Gaudet. •
Télesphore St. Arnaud. † • • • •

PRÉCEPTES ET ANALYSE.

PRIX : Télesphore St. Arnaud. † † • • • •
ACCESSITS : Joseph LaRivière. •
Jules Turenne. •

GREC.

PRIX : Georges Lévêque. † •
ACCESSITS : Adalbert Payment. † † • • • •
Joseph Désourdis. • •

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

PRIX : Télesphore St. Arnaud. † † † • • • •
ACCESSITS : Adalbert Payment. † † • • • • •
Georges Lévêque. † • •

ANGLAIS.

PRIX : François Désourdis. †
ACCESSITS : Georges Lévêque. † • • •
Joseph Désourdis. • • •

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

PRIX : Joseph Désourdis. † • • •
ACCESSITS : Jules Turenne. • •
Télesphore St. Arnaud. † † † • • • • •

ARITHMÉTIQUE.

PRIX : Télesphore St. Arnaud. † † † † • • • • •
ACCESSITS : Jean-Baptiste Lemay. • • •
Adalbert Payment. † † • • • • • •

EXAMENS • D'HONNEUR.

SYNTAXE.

PRIX :

JOSEPH TRUDEL. † † † † † † • • •

Qui a subi un examen sur une partie des Vies de Cornelius Nepos.

PRIX :

PIERRE LÉVÊQUE. † † † † † • • • •

Qui a subi un examen sur les Fables d'Ésope.

II
COURS DE COMMERCE

PREMIÈRE SECTION.

EXCELLENCE.

PRIX : Walter Walsh. † † •
ACCESSITS : Joseph Ryan. † •
Frank Smith. •

DILIGENCE.

PRIX : William René. †
ACCESSITS : { Joseph Ryan. † • •
Walter Walsh. † † • • }

ORTHOGRAPHE.

PRIX : William Moss. † •
ACCESSITS : Walter Walsh. † † • • •
Herbert Peters. •

PRÉCEPTES ET ANALYSE.

PRIX : Joseph Ryan. † † • •
ACCESSITS : Walter Walsh. † † • • • •
William René. † •

NARRATION ANGLAISE.

PRIX : William René. † † •
ACCESSITS : Joseph Ryan. † † • • •
Herbert Peters. • •

TENUE DES LIVRES.

PRIX : William René. † † † •
ACCESSITS : Patrick Glenn. • •
Walter Walsh. † † • • • • • •

GÉOGRAPHIE.

PRIX : Walter Walsh. † † † • • • • • •
ACCESSITS : William René. † † † • •
Joseph Ryan. † † • • • •

HISTOIRE.

PRIX : Walter Walsh. † † † † • • • • •
ACCESSITS : Joseph Ryan. † † • • • • •
Patrick Glenn. • • •

ARITHMÉTIQUE.

PRIX : Walter Walsh. † † † † † • • • • •
ACCESSITS : William René. † † † • • •
Joseph Ryan. † † • • • • • •

CALCUL MENTAL.

PRIX : Walter Walsh. † † † † † † • • • • •
ACCESSITS : William René. † † † • • • • • •
Herbert Peters. • • •

CALLIGRAPHIE.

PRIX : Gillespie Peters. †
ACCESSITS : Frank Smith. • •
Edmund Wood. •

SECONDE SECTION.

EXCELLENCE.

PRIX : Raphael Messner. †
ACCESSITS : Lucien Dubuc. •
Arthur McTavish. •

DILIGENCE.

PRIX : Frank O'Higgins. †
ACCESSITS : Pierre Larocque. •
William McCaffery. •

ORTHOGRAPHE.

PRIX : Frank O'Higgins. † †
ACCESSITS : Alfred Giroux. •
Henry Clarke. •

PRÉCEPTES ET ANALYSE.

PRIX : Alfred Boisseau. † •
ACCESSITS : William Haverty. •
Lucien Dubuc. • •

STYLE ÉPISTOLAIRE.

PRIX : Alfred Boisseau. † † •
ACCESSITS : Arthur McTavish. • •
Raphael Messner. † •

ARITHMÉTIQUE.

PRIX : William Haverty. † •
ACCESSITS : Raphael Messner. † • •
Alfred Giroux. • •

CALCUL MENTAL.

PRIX : Alfred Giroux. † • •
ACCESSITS : Arthur McTavish. • • •
William Haverty. † • •

GÉOGRAPHIE.

PRIX : Lucien Dubuc. † • •
ACCESSITS : William Haverty. † • • •
Alfred Giroux. † • • •

HISTOIRE.

PRIX : Frank O'Higgins. † † †
ACCESSITS : Alfred Giroux. † • • • •
Alfred Boisseau. † † • •

CALLIGRAPHIE.

PRIX : Pierre Larocque. † •
ACCESSITS : William Haverty. † • • • •
Jean Letendre. •

FRANÇAIS.

Première Section.

PRIX : Pierre Larocque. † † •
ACCESSIT : Herbert Peters. • • • • (Prix, 4 Acc.)

Seconde Section.

PRIX : Joseph Ryan. † † † • • • • • •
ACCESSIT : Léopold Goulet. •

Troisième Section.

PRIX : William Moss. † † • •
ACCESSIT : Walter Walsh. † † † † † † • • • • • • •

III
COURS PREPARATOIRE.

PREMIERE SECTION.

EXCELLENCE.

PREMIER PRIX : Arthur Cusson. † †
SECOND PRIX : Joseph Rocan. †
ACCESSITS : Ovide Bellavance. • •
Alfred Bédard. •

DILIGENCE.

PREMIER PRIX : Arthur Cusson. † † †
SECOND PRIX : Ovide Bellavance. † • •
ACCESSITS : Joseph Rocan. † •
Pierre Gagnon. •

ORTHOGRAPHE.

PREMIER PRIX : Louis Genthon. †
SECOND PRIX : Joseph Rocan. † † •
ACCESSITS : Alexandre Marion. •
Ovide Bellavance. † • • •

PRÉCEPTES ET ANALYSE.

PREMIER PRIX : Alfred Bédard. † •
SECOND PRIX : Louis Genthon. † †
ACCESSITS : Pierre Gagnon. • •
Pierre Dion. •

ANGLAIS.

PREMIER PRIX : Joseph Rocan. † † † •
SECOND PRIX : Pierre Gagnon. † •
ACCESSITS : Ovide Bellavance. † • •
Alfred Bédard. † • •

HISTOIRE.

PREMIER PRIX : Alfred Bédard. † † • •
SECOND PRIX : Pierre Gagnon. † † • •
ACCESSITS : Ovide Bellavance. † • • • • •
Arthur Cusson. † † † •

GÉOGRAPHIE.

PREMIER PRIX : Joseph Rocan. † † † † •
SECOND PRIX : Afred Bédard. † † † • •
ACCESSITS : Arthur Cusson. † † † • •
Pierre Gagnon. † † • • •

ARITHMÉTIQUE.

Première Section.

PRIX : Arthur Cusson. † † † † • •
ACCESSITS : Joseph Rocan. † † † † • •
Pierre Gagnon. † † • • • •

Seconde Section.

PRIX : Hyacinthe Bohémier. † •
ACCESSIT : Saül Milord. •

LECTURE.

PREMIER PRIX : Ovide Bellavance, † † • • • • •
SECOND PRIX : Pierre Gagnon. † † † • • • •
ACCESSITS : Pierre Dion. • •
Joseph Rocan. † † † † • • •

CALLIGRAPHIE.

PREMIER PRIX : Joseph Rocan. † † † † † • • •
SECOND PRIX : Alexandre Marion. † •
ACCESSITS : Joseph Michaud. •
Louis Genthon. † † •

DEUXIEME SECTION.

EXCELLENCE.

PREMIER PRIX : Noël Bernier. † † •
SECOND PRIX : Joseph Giroux. † †
ACCESSITS : Joseph Déry. • •
Edouard Coutu. • •

DILIGENCE.

PREMIER PRIX : Noël Bernier. † † † •
SECOND PRIX : Joseph Giroux. † † †
ACCESSITS : Siméon Giroux. •
Aimé Dufault. •

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PRIX : Noël Bernier. † † † † •
ACCESSITS : Joseph Giroux. † † † •
Siméon Giroux. • •

ÉPELLATION.

Première Section.

PRIX : Noël Bernier. † † † † † •
ACCESSITS : Joseph Giroux. † † † • •
Charles Giroux. •

Seconde Section.

PRIX : Alfred Couture. †
ACCESSITS : John Glenn. •
Eugène Couture. •

LECTURE.

Première Section.

PRIX : Noël Bernier. † † † † † † •
ACCESSITS : Joseph Déry. • • •
Joseph Giroux. † † † • • •

Seconde Section.

PRIX : Aimé Dufault. † •
ACCESSITS : Alfred Couture. † •
John Glenn. • •

ANGLAIS.

PREMIER PRIX : Joseph Déry. † • • •
SECOND PRIX : Alphonse Taillon. †
ACCESSITS : Noël Bernier. † † † † † † • •
Joseph Giroux. † † † • • • •

HISTOIRE SAINTE.

PREMIER PRIX : Noël Bernier. † † † † † † † • •
SECOND PRIX : Arthur Bertrand. †
ACCESSITS : Joseph Giroux. † † † • • • • •
Siméon Giroux. • • •

ARITHMÉTIQUE.

PREMIER PRIX : Joseph Déry. † † • • •
SECOND PRIX : Alfred Couture. † † •
ACCESSITS : Alphonse Taillon. † •
Eugène Couture. • •

CALLIGRAPHIE.

PREMIER PRIX : Joseph Déry. † † † • • •
SECOND PRIX : Siméon Giroux. † • • •
ACCESSITS : Alfred Delisle. •
Alphonse Taillon. † • •

MUSIQUE.

PIANO.

Classe de M. A. E. Evans.

PRIX : Alfred Boisseau. † † † • •
ACCESSIT : Frank Smith. • • •

Classe de M. P. Salle.

PRIX : Fabien Chénier. † †
ACCESSIT : Lucien Dubuc. † • • •

VIOLON.

Classe de M. A. E. Evans.

PRIX : Walter Walsh. † † † † † † † • • • • • •

DESSIN.

PRIX : Joseph Rocan. † † † † † † † • •
ACCESSIT : Arthur Cusson. † † † † • • •

La rentrée des élèves aura lieu, le mercredi, 28 août, à 7 heures du soir.

Jeudi 29 août à 8 heures, messe du Saint-Esprit.

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné qu'un cheval brun, étoile blanche au front, âgé de trois ans environ, étampé sur l'épaule gauche, est détenu en fourrière, chez moi, dans la municipalité de Youville, lot 342, Sainte-Agathe, près de Morris, sera vendu à l'enchère, à la demeure du soussigné, lot 342 susdit, le 18 juin courant, à 10 heures a.m. Les cultivateurs de la Rivière-aux-Rats sont priés de lire cet avis.

Youville, 3 juin 1889.

A. KLYNE,
Gardien d'Enclos.

AVIS.

Municipalite de Tache.

Vente de Terrains pour Arrérages de Taxes.

En vertu d'un mandat émané par le Préfet de la Municipalité de Taché, dans la province de Manitoba, sous son seing et le sceau officiel de la dite Municipalité, à moi adressé et daté le quatrième jour d'Avril A.D. 1889, me commandant de prélever sur les divers terrains dans la dite Municipalité ci-après mentionnés et décrits, les arrérages respectivement dus sur iceux, ensemble avec les frais.

Je donne par les présentes avis qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, je vendrai à l'enchère, dans la salle du Conseil de la Ville de Saint-Boniface, le vingt-troisième jour de Juillet prochain, à une heure de l'après-midi, autant des dits terrains qu'il pourra être suffisant pour payer les taxes et toutes les charges encourues lors de et relativement à la vente et à la perception d'icelles tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1886, et ses amendements.

No.	No. du rôle de per'tion.	Lot ou partie de Section.	Section.	Township.	Rang.	Montant de la taxe. $ c.	Taux de publication. $ c.	Total. $ c.	Patenté ou non patenté.
1	43	Legal subd. 11, 13, 14 of Legal subd. 3, 4, 6 of...	6 & 7	9	4 E	29 52	1 50	31 02	Patenté.
2	51	SE¼ & E½ of SW¼........	13	8	4 E	16 22	1 50	17 72	do
3	54	NE¼ & N½ of SE¼........	22	9	4 E	20 58	1 50	22 08	do
4	56	NE¼ 13 & S½ of SE¼......	24	8	4 E	14 47	1 50	15 97	do
5	105	N½ of NW¼ of .... S½ of SW¼ of............. S½ of SE¼ of........	28 & 33 32	9	4 E	44 57	1 50	46 07	do
6	107	NE¼ 15 & S½ of SE¼.....	22	9	4 E	34 21	1 50	35 71	N.-patenté.
7	108	SE¼ & S½ of NE¼	21	9	4 E	32 15	1 50	33 65	do
8	157	W½ of lot No. 8, Parish of Lorette......	....	......	....	27 56	1 50	29 06	Patenté.
9	164	NE¼ & N½ of SE¼..........	18	8	5 E	21 04	1 50	22 54	do
10	169	NE¼ 7 & S½ of SE¼.......	18	8	5 E	78 68	1 50	80 18	N.-patenté.
11	173	NW¼ 12 & S½ of SW¼...	13	8	5 E	52 58	1 50	54 08	Patenté.
12	184	SW¼ & S½ of NW¼.......	5	8	5 E	21 04	1 50	22 54	N.-patenté.
13	187	E½ of SE¼..................	1	8	5 E	7 13	1 50	8 63	Patenté.
14	193	NE¼ 26 & N½ of NW¼...	25	8	5 E	14 47	1 50	15 97	do
15	197	NE¼ 9 & S½ of SE¼.......	16	8	5 E	21 14	1 50	22 64	do
16	199	SW¼ & W½ of SE¼.......	35	8	5 E	14 47	1 50	15 97	do
17	207	NE¼ 12 & S½ of SW¼...	13	8	5 E	21 04	1 50	22 54	do
18	209	Legal subd. 9, 16, of.,.... Legal subd. 1, 8, 9 & pt of legal subd. 16 of ..	35 2	8 9	5 E & 5 E	16 22	1 50	17 72	N.-patenté.
19	....	Lot No. 96, Parish of Lorette.	....	......	....	24 37	1 50	25 87	Patenté.
20	263	SE¼ & E½ of SW¼........	24	9	5 E	22 88	1 50	24 38	do
21	277	SW¼ 34 & N½ of NW¼..	27	9	5 E	30 38	1 50	31 78	do
22	312	SE¼ & E½ of SW¼........	31	9	5 E	31 42	1 50	32 92	do
23	330	NW¼ of .... N½ of NE¼ of..........	31 36	9 9	5 E 4 E	47 76	1 50	49 26	do

Daté à Lorette, ce 10ème jour de Juin A.D. 1889.

WM. LAGIMODIÈRE, Sec.-Trésorier.